

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 FEVRIER 2024

HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2023-2028 - MISE EN PLACE DU REGIME D'AUTORISATION
PREALABLE DE MISE EN LOCATION A MAUZE SUR LE MIGNON

ANNEXE

PERIMETRES D'APPLICATION DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION A MAUZE
SUR LE MIGNON



Liste complète des adresses comprises dans le périmètre d'application de l'autorisation préalable de mise en location :

Rue Basse : n° 4 à 18
Rue Bourdin : n°13
Rue de la Chartrie : n°3 à 15
Rue du Doué : n°2B à 50B
Rue de la Gare : n°2
Grand rue : n°3 à 175
Places des Halles : n°4 à 32
Rue de la Place des Halles : n°1B à 13
Impasse Lorette : n°1 à 7
Rue du Mitan : n°6 à 19
Impasse des Sazinelles : n°2 à 8